

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Le **23 Janvier 2024**, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. d'ÉCHIRÉ, dûment convoqué le 15 Janvier 2024, s'est réuni à la Mairie d'Echiré, sous la présidence de Madame Nathalie LALLEMAND, Vice-présidente du CCAS.

Présents : Nathalie LALLEMAND, Sylvie AULIVIER, Jacqueline GATTEPAILLE, Annie AUGER, Martine CANTET, Nicole AIMON, Claudine CHAUSSADE, Marie-Claire RAIMOND.

Absents excusés : Julie MÉNARD, Mathieu BÉRARD

Absents : Mathieu POUGNAND

Secrétaire de séance : Claudine CHAUSSADE

Préfecture des Deux-Sèvres

06 FEV. 2024

OBJET : Vote du budget primitif 2024

La Vice-présidente soumet au conseil d'administration le budget primitif de l'exercice 2024.

Le budget primitif de l'exercice 2024 présenté s'élevant en dépense et en recette à 5 000 euros dont en dépenses et recettes de fonctionnement 5 000 euros.

Il s'équilibre de la façon suivante :

Section de fonctionnement :	dépenses :	5 000 €
	recettes :	5 000 €
Section d'investissement :	dépenses :	0 €
		0 €

Ce budget est voté sans reprise de résultat.

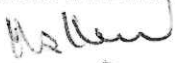
Ce budget est voté au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et au niveau de l'opération pour la section d'investissement.

Le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité.

Fait et délibéré le 23 Janvier 2024

La Vice-présidente du CCAS,

Nathalie LALLEMAND




La secrétaire de séance,

Claudine CHAUSSADE



Certifié exécutoire :

Reçu en Préfecture le : **06 FEV. 2024**

Publié ou notifié le : **06 FEV. 2024**